Vos questions / nos réponses

tests de la police

Par Profil supprimé Postée le 03/06/2011 06:23

Est ce que lors d'un interrogatoire de police peuvent ils faire le test sur des jeunes de 13/14 ans?

Mise en ligne le 03/06/2011

Bonjour,

Un mineur peut avoir à subir un test de dépistage à partir du moment où il existe une ou plusieurs raisons plausibles de soupçonner qu'il a fait usage de stupéfiants.

Cordialement.